

GRANDE-SYNTHE ET DUNKERQUE, TERRITOIRES EN TRANSITION(S)

Rapport du voyage d'études de Villes & Décroissance

12, 13 et 14 décembre 2018

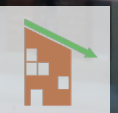


TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	3
AVANT-PROPOS : POURQUOI CE VOYAGE ?	4
GRANDE-SYNTHE : CARTE D'IDENTITÉ	5
VILLE EN TRANSITION : DE QUOI PARLE-T-ON ?	6
1. PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE	7
Grande-Synthe : des transitions largement impulsées par le maire	7
Les limites du rôle prépondérant du maire	8
Impliquer les citoyen.ne.s en tant qu'acteur.rice.s des transitions	8
Une implication citoyenne limitée est-elle un réel problème ?	9
Conclusion	10
2. TRANSVERSALITÉ DES TRANSITIONS	12
À Grande-Synthe...	12
Sur le Dunkerquois...	12
La « transition », nouveau mot-valise des politiques urbaines ?	13
3. TRANSPOSABILITÉ ET PÉRENNITÉ DU MODÈLE	15
Une personnalité forte et médiatisée aux commandes d'un ambitieux programme d'écologie politique	15
Un contexte financier singulier permettant la mise en place de politiques publiques d'envergure	15
Conclusion : quelle pérennité et transposabilité pour le modèle de Grande-Synthe ?	16
CONCLUSION	18

REMERCIEMENTS

Le collectif Villes & Décroissance tient avant tout à remercier chaleureusement tou.te.s les **inter-venant.e.s** pour leur accueil et leur éclairage sur les enjeux environnementaux, socio-économiques et politiques du territoire dunkerquois. Merci à Réjane Roger de la Maison de l'Environnement, Laurent Renavand et Sandrine Babonneau de l'AGUR, Jean-Christophe Lipovac de la Ville de Grande-Synthe, Delphine Capet de la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD), Claire Millot de l'association Salam, et Elise Vanadrue de l'Espace Santé du Littoral.

Nous tenons également à remercier tou.te.s les **étudiant.e.s** ayant participé au voyage. Merci pour leur curiosité, leur enthousiasme et leur bonne humeur en toutes circonstances.

Enfin, merci à l'association **PAVéS** pour avoir financé en grande partie ce projet, et sans laquelle rien de tout cela n'aurait pu voir le jour. Sa contribution nous a notamment permis de couvrir la plupart des coûts du voyage, et a donc permis à tou.te.s les étudiant.e.s qui le souhaitaient d'y prendre part, sans distinction de revenus. A ce titre, le collectif lui est particulièrement reconnaissant.



AVANT-PROPOS : **POURQUOI CE VOYAGE ?**

Après un an d'existence, le collectif Villes & Décroissance a souhaité mettre en pratique les connaissances théoriques accumulées au gré de ses activités d'auto-formation et de sensibilisation aux enjeux écologiques et de décroissance. L'idée d'un voyage de terrain a alors émergé, et le choix s'est rapidement porté vers la ville de Grande-Synthe.

Erigée comme pionnière des « villes en transition » en France, son actualité fut particulièrement riche en 2017 et 2018 : incendie du camp de réfugié.e.s de la Linière, parution d'un film documentaire sur la politique écologique de Grande-Synthe, ou encore engagement d'un recours contre l'Etat pour « inaction climatique ».

Encore largement dominée par le secteur industrialo-portuaire, impactée par la vague migratoire de 2015, sévèrement touchée par le chômage et la précarité, et vulnérable à la montée des eaux, Grande-Synthe apparaît comme une ville au croisement des différents enjeux du 21^e siècle. Autant d'éléments qui rendent passionnante l'étude de ce territoire, pour qui souhaite repenser les modèles historiques de développement.

Le présent rapport met en lumière nos questionnements, réflexions et conclusions issues des rencontres avec les divers.e.s acteur.rice.s du territoire, lors de ce voyage d'étude qui s'est déroulé du 12 au 14 décembre 2018.



Une vingtaine d'étudiant.e.s ont pris part au voyage. Les membres de Villes & Décroissance étaient présent.e.s, mais également des étudiant.e.s non-adhérent.e.s issu.e.s de divers cursus à Sciences Po (master, Collège universitaire...).

GRANDE-SYNTHÉ : CARTE D'IDENTITÉ



La ville de Grande Synthe, située sur la façade littorale de la Flandre française, appartient à la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD), densément peuplée et urbanisée à l'image du département du Nord dans son ensemble. La ville comptait 23 300 habitant.e.s en 2016, contre 21 000 en 2010 ; c'est ainsi une des seules communes de la CUD à avoir gagné des habitant.e.s ces cinq dernières années. Pour autant, elle concentre les difficultés socio-économiques. Le taux de chômage s'élève à 28,6 % et atteint presque 50% chez les 15-24 ans. Près d'un tiers de la population (31%) vit sous le seuil de pauvreté.

Le destin de Grande-Synthe est intimement lié à celui des communes voisines. C'est à Grande-Synthe que se sont largement concentré.e.s les ouvrier.ère.s affluant massivement sur le Dunkerquois pour travailler au Port autonome de Dunkerque et à l'entreprise sidérurgique Usinor (ancêtre d'Arcelor), faisant de ce qui n'était qu'un village une véritable ville dortoire ouvrière dans les années 1960.

La structure de l'emploi est encore fortement marquée par la présence industrielle sur les sites portuaires de Dunkerque, Grande Synthe, Loon-Plage et Gravelines. L'industrie représente encore environ 30% des emplois, et ce sont 3200 personnes qui travaillent uniquement sur le site d'ArcelorMittal, ainsi que 550 sur le site Aluminium Dunkerque du Groupe RioTinto, à cheval sur les communes de Loon-Plage et de Gravelines.

Historiquement, Grande-Synthe se positionne à gauche sur l'échiquier politique. Durablement marquée par l'influence de René Carême, maire (PS) de 1971 à 1992, la ville est désormais associée à la personnalité du fils Carême, Damien, maire depuis 2001. Longtemps membre du PS, Damien Carême rompt avec ce dernier en 2015 et officialise son entrée à Europe Ecologie-Les Verts (EELV), non sans faire de vagues.

Le maire de Grande-Synthe a activement engagé sa commune dans une démarche qu'il qualifie d'« écologie sociale », souhaitant faire en sorte que les politiques environnementales ne s'accompagnent pas d'une hausse du coût de la vie pour les habitant.e.s. En 2011, la ville de Grande-Synthe s'auto-proclame ainsi « ville en transition ».

VILLE EN TRANSITION : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Souhaitant donner de la visibilité aux politiques urbaines alternatives (Béal et Rousseau, 2014), ainsi qu'aux stratégies locales de résilience et de décarbonation, le collectif s'est particulièrement intéressé à la démarche des Villes en transition, celle-ci apparaissant comme une manière concrète d'appliquer ces idées.

Théorisée par **Rob Hopkins** (2006), la démarche de la transition part du constat de la fin des ressources naturelles, énergétiques et de matières premières, et de la nécessaire d'adaptation à cet état de fait. L'enjeu est donc de mobiliser les individus face au double défi que représentent le pic pétrolier et le dérèglement climatique. De nombreuses associations d'habitant.e.s, et plus rarement des collectivités, se sont saisies de cette démarche et ont constitué un réseau appelé Transition Town Network. **Pour l'économiste Serge Latouche, il s'agit ni plus ni moins des lieux où s'applique de façon concrète la décroissance.**

La démarche de la transition vise l'autosuffisance des territoires dans de nombreux domaines. Autonomie alimentaire (réalisation de ceintures vertes, maîtrise des terres agricoles, création de coopératives alimentaires), énergétique (développement des énergies renouvelables) et intellectuelle (*empowerment* des habitant.e.s permettant une prise de décision éclairée par ces dernier.ère.s) sont ainsi les maîtres-mots de la transition.

En 2011, une délibération du Conseil municipal engage la Ville de Grande-Synthe dans une démarche de « ville en transition », faisant directement référence au mouvement pré-cité. Depuis, la ville est régulièrement citée en exemple pour sa politique écologique à forte ambition sociale. De la multiplication des jardins ouvriers pour améliorer l'autosuffisance alimentaire à la création d'une université populaire, la démarche de la ville correspond à de nombreux égards au modèle proposé par Rob Hopkins. Grande-Synthe ajoute toutefois d'autres éléments à ce modèle, par exemple à travers



Les jardins ouvriers en pied d'immeubles, projet emblématique de la transition de Grande-Synthe



Rob Hopkins (au centre) en visite à Grande-Synthe en 2017, aux côtés de Damien Carême (à gauche)

sa politique volontariste d'accueil des migrant.e.s. Notons par ailleurs que le modèle de Grande-Synthe est atypique des villes en transition : à l'instar d'autres villes comme Loosen-Gohelle ou Ungersheim, la transition n'y est pas tant impulsée par des groupes d'habitant.e.s que par le maire.

La prévalence d'une telle volonté politique ouvre de nouveaux débats : quelle est la place des habitant.e.s dans une transition qui apparaît a priori *top-down* ? Comment se manifeste concrètement la transition écologique sur le territoire grand-synthois ? Comment la politique volontariste de Grande-Synthe s'intègre et influence la démarche de la CUD ?

Pour apporter des éléments de réponse à ces questionnements, nous avons rencontré :

La Maison de l'Environnement, qui fédère les associations à visée écologique du territoire

L'Agence d'urbanisme Flandre-Dunkerque (AGUR), qui réalise des études et conseille les collectivités

Le cabinet du Maire de Grande-Synthe

L'Université populaire, service municipal de la Ville de Grande-Synthe

La Communauté urbaine de Dunkerque (CUD)

L'association Salam, qui vient en aide aux migrant.e.s

L'Espace Santé Littoral, qui mène une étude sur le glyphosate et son impact sur la santé

Troc et Co, un système d'échange local de biens et services, porté par la mairie de Grande-Synthe

La Forêt qui se mange, une association se mobilisant pour créer une forêt comestible à Grande-Synthe

1. PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE



L'Atelier de l'Université populaire, poumon de la vie démocratique de Grande-Synthe

La transition écologique est un processus qui doit s'opérer à une échelle globale et à vitesse accélérée, à mesure que la situation gagne en urgence. **Cependant, les mouvements appelant à la transition écologique comme sociale réclament également une transition vers une gouvernance plus démocratique et locale. Comment combiner les deux ?**

À Grande-Synthe, les politiques de transition écologique et sociale sont menées à un niveau local ; cependant, cela ne signifie pas nécessairement que les initiatives sont *bottom-up* (c'est-à-dire émanant des citoyen.ne.s). Dans le cas étudié, elles sont même le plus souvent impulsées par le maire de la ville, Damien Carême, dans une logique *top-down* (qui va des institutions politiques traditionnelles aux citoyen.ne.s).

Notre visite nous a ainsi conduit.e.s à nous interroger sur la place de Damien Carême, que nous n'avons malheureusement pas pu rencontrer, dans la politique de transition écologique et sociale de Grande-Synthe, et dans la réception et/ou l'appropriation de cette politique par les habitant.e.s. À travers cet exemple, se pose plus largement la question du *leadership* et de l'articulation entre impératifs de transition et l'aspiration bien ancrée dans les mouvements écologiques à un mode de gouvernance démocratique et inclusif.

GRANDE-SYNTHE : DES TRANSITIONS LARGEMENT IMPULSÉES PAR LE MAIRE

L'action de Damien Carême, maire de Grande-Synthe depuis 2001, s'inscrit dans une tradition familiale d'engage-

ment vis-à-vis de la ville. Son père René Carême, originaire de Lorraine, s'installe à Grande-Synthe en 1968 et s'implique localement dans le milieu syndical ouvrier. Il est élu maire de la ville de Grande Synthe en 1972. Déjà sous ses mandats, une politique sociale forte est impulsée, notamment avec la création d'une polyclinique, ou l'expérimentation d'un revenu minimum étudiant. Son action en tant que maire s'illustre aussi sur le plan écologique puisqu'il décide de reboiser la ville de Grande Synthe et ses alentours afin de créer une véritable ceinture verte, dans l'optique d'offrir des espaces de vie plus agréables. Lors de ses différentes interventions publiques, Damien Carême cite d'ailleurs souvent la figure paternelle comme inspiration et s'inscrit délibérément dans la continuité de son action aussi bien sur le plan social qu'écologique.

Si Damien Carême revendique de s'inscrire dans la continuité de l'action de son père en tant que maire, il a cependant su développer ses propres politiques, montrant au fil de ses mandats une réelle ambition pour la ville de Grande-Synthe, ainsi que pour la Communauté urbaine de Dunkerque dans son ensemble, puisqu'il en est le Vice-Président à la transformation écologique et sociale. Il a très souvent été décrit par les différent.e.s acteur.rice.s comme une personnalité politique engagée, novatrice et volontaire, n'ayant pas peur d'expérimenter et de tout faire pour défendre ses idées, notamment auprès d'autres élu.e.s de la CUD quand il l'estime nécessaire. **Qu'il s'agisse de politique d'accueil des migrant.e.s, d'écologie, d'éducation ou d'économie sociale et solidaire,**

les idées du maire sont globalement soutenues par les acteur.rice.s que nous avons rencontré.e.s. Il est, par exemple, à l'origine du passage de la restauration scolaire de la commune à un approvisionnement 100% biologique. C'est également lui qui avait pris l'initiative de créer un camp d'accueil pour les migrant.e.s à Grande-Synthe, et ce, contre la volonté de l'État. Celui-ci avait vu le jour en mars 2016 avant de disparaître à cause d'un incendie en avril 2017. Notons que depuis la destruction du camp, le discours sur l'accueil des migrant.e.s est plus discret, en conséquence de rapports politiques conflictuels.

Désireux de mobiliser plusieurs acteur.rice.s locaux.ales, notamment associatif.ve.s ou industriel.le.s, Damien Carême expérimente aussi dans le domaine du service public. Le maire a ainsi soutenu la création de L'Université populaire, destinée à animer des débats entre citoyen.ne.s autour de sujets politiques divers – souvent en lien avec les thématiques de transition écologique –, dans l'optique de développer la démocratie participative. De même, on peut voir des motivations politiques propres au maire de Grande-Synthe dans le sujet de l'étude conduite par l'Espace Santé du Littoral sur les effets des perturbateurs endocriniens sur les habitant.e.s. Au regard de ces deux organisations, il apparaît que les limites entre service public et associations se brouillent.

Le pouvoir politique de Damien Carême est à nuancer à l'échelle de la Communauté urbaine. Il n'est en effet pas toujours possible pour le maire de Grande-Synthe de mener à bien des projets en ligne avec ses idéaux politiques au sein de la CUD, pour une raison principale : il existe une importante diversité de profils politiques parmi les maires de l'agglomération. Ainsi, Damien Carême doit parfois restreindre l'application de ses politiques alternatives au seul territoire de Grande-Synthe, alors qu'il semblerait plus cohérent de mener ces actions à l'échelle de la CUD au vu de son tissu industriel, social et d'emploi. Par exemple, c'est le cas pour l'obligation de servir des repas bio à la cantine scolaire, ou la politique de l'accueil de migrant.e.s par la Ville de Grande-Synthe, qui va parfois à l'encontre frontale des décisions de la CUD¹.

LES LIMITES DU RÔLE PRÉPONDÉRANT DU MAIRE

Damien Carême semble à la manœuvre de la plupart des politiques de transition écologique et sociale à Grande-Synthe. Cette prépondérance donne parfois lieu à des formes de contrôle resserré de la part de la mairie, qui va jusqu'à superviser le choix des intervenant.e.s invité.e.s par l'Université populaire. Si Damien Carême initie de nombreux

projets portant un programme de transition écologique et sociale, il exerce un fort droit de regard sur la vie publique et politique de Grande-Synthe, ce qui interroge le modèle de démocratie participative qu'il a promu et souhaité mettre en place. Dans ce contexte, son départ laisse planer une incertitude sur la gestion future de la commune.

Le maire grand-synthois a en effet annoncé qu'il ne se représenterait pas aux élections municipales de 2020, souhaitant laisser la main après 3 mandats successifs. Il est par ailleurs placé parmi les premiers noms de la liste EELV emmenée par Yannick Jadot aux prochaines élections européennes de mai 2019, ce qui pourrait l'amener à quitter son mandat local dès le printemps prochain. Bien que nous ayons posé la question à de nombreuses reprises, personne n'a réellement su nous répondre sur la façon dont la question de la continuité de cette politique de transition écologique et sociale est envisagée à l'heure actuelle par les acteur.rice.s locaux. Martial Bayeart, Adjoint délégué aux sports et aux finances à la Ville de Grande-Synthe et pressenti pour se présenter à la suite de Damien Carême, paraît nettement moins sensible aux enjeux environnementaux que ce dernier. En outre, beaucoup d'acteur.rice.s interrogé.e.s craignaient une montée de l'extrême-droite aux prochaines élections municipales. Dans tous les cas, le changement de maire impactera l'ensemble des agent.e.s de la municipalité, tout particulièrement en cas de rupture de la politique actuelle menée.

IMPLIQUER LES CITOYEN.NE.S EN TANT QU'ACTEUR.RICE.S DES TRANSITIONS

Au-delà des acteur.ice.s institutionnel.le.s, l'un des grands enjeux de la transition écologique et sociale est de réussir à impliquer les habitant.e.s. Loin des schémas classiques de démocratie participative se limitant trop souvent à de la simple consultation, la ville de Grande-Synthe mise sur le milieu associatif pour réaliser un vase communicant entre la volonté politique de la mairie et les besoins des citoyen.ne.s. En effet, les associations sont tantôt le relais des politiques urbaines de transition, tantôt celui des aspirations citoyennes. Cet écosystème associatif joue un rôle primordial pour s'assurer de l'ancrage social d'une transition écologique réalisée dans un contexte de précarité de la population.

Le centre névralgique des associations environnementales de la CUD est représenté par la Maison de l'Environnement qui regroupe plus de 26 associations membres. En plus de porter ce réseau associatif, cette structure a pour vocation la formation et l'éducation des habitant.e.s au développement durable et à la protection de l'environnement. Réjane

¹ Le maire n'avait alors pas hésité à court-circuiter la CUD en réquisitionnant un terrain communautaire pour le consacrer à l'accueil des migrant.e.s, lequel.le.s purent ainsi quitter le bois du Puythouck appartenant au domaine de Grande-Synthe.

Roger, directrice de la structure, nous a présenté les différents projets de ces associations et la façon dont étaient impliqués les citoyen.ne.s. Le mode d'action employé consiste à trouver un angle pour aborder les personnes sur un sujet qui leur est personnel, comme par exemple la qualité de l'air intérieur, et ensuite de « tirer un fil » pour sensibiliser à l'environnement, comme par exemple concernant l'utilisation de produits phytosanitaires. L'association organise pour la première fois en 2019 un défi « Familles Zéro Déchet » qui consiste à sensibiliser les familles à la réduction de leur production de déchets.

À Grande-Synthe, plus de 400 associations actives sont recensées, montrant là le dynamisme des citoyen.ne.s. Bien sûr, pour certaines structures, la mairie donne son appui mais l'objectif final est que les participant.e.s s'approprient les espaces de vie et de partage. Ainsi, l'Université populaire met en place une aide et un suivi aux habitant.e.s qui le souhaitent ainsi que des ateliers. Avec sa monnaie-temps², Troc et Co – service de la mairie –, permet l'échange de services entre habitant.e.s, hors des circuits marchands traditionnels, et favorise les rencontres autour du crédo de la convivialité : « le lien plus fort que le bien ». Son public est composé majoritairement de femmes et de personnes isolées qui gagnent en autonomie et en intégration sociale. De même, l'Espace Santé du Littoral est un lieu important qui permet de faire remonter les besoins des habitant.e.s en matière de santé tout en oeuvrant pour la prévention, au travers par exemple de l'étude sur les perturbateurs endocriniens.



En offrant un système d'échange local, Troc et Co constitue un exemple d'alternative aux services marchands

On constate donc que les associations sont des ressources clefs pour impliquer les citoyen.ne.s de façon volontaire dans la transition tout en faisant remonter les besoins en matière d'alimentation, de santé et de lien social, lorsqu'ils sont ressentis d'une manière forte par les habitant.e.s.

UNE IMPLICATION CITOYENNE LIMITÉE EST-ELLE UN RÉEL PROBLÈME ?

Si la transition semble s'accompagner d'une réelle prise en compte des besoins des habitant.e.s dans différents domaines, leur niveau d'implication reste difficile à estimer. **Surtout, une question qui reste en suspens concerne la capacité de la CUD et de Grande-Synthe à inclure les personnes les plus précaires et à en faire des acteur.ice.s de la transition.** Plusieurs enjeux nous sont apparus qui montrent les freins et peut-être la nécessité de mieux définir ce qui est attendu d'une politique de transition en matière d'inclusion et de participation.

Tout d'abord, **il a été souligné à plusieurs reprises le manque de mobilisation et de participation du jeune public au sein des associations.** Si l'université mobilise certain.e.s étudiant.e.s sur les sujets environnementaux, de nombreux professeurs déplorent le manque d'investissement des étudiant.e.s dans les initiatives locales.

La place des citoyen.ne.s dans un territoire en reconversion économique doit également être questionnée. Le Dunkerquois se prépare en effet à une possible reconversion industrielle en cas de délocalisation des grandes industries. L'articulation entre les qualifications des habitant.e.s du territoire et la direction politique prise par la CUD doit donc être l'une de ses priorités. Comment la Communauté urbaine implique-t-elle ses habitant.e.s en amont des politiques publiques et en particulier de ses grandes décisions ? Comment prend-t-elle en compte les identités dans un processus de reconversion ? Ces questions restent encore en suspens.

Enfin, nous nous demandons toujours dans quelle mesure la transition ne reste pas qu'un sujet militant. Notamment, les conférences de l'Université populaire semblent rassembler principalement des personnes déjà sensibilisées et engagées dans des démarches de transition politique et environnementale. Les sujets abordés font donc souvent consensus, même si plus récemment, une conférence sur les pesticides a mobilisé des agriculteurs conventionnels ayant un avis opposé à celui partagé par la majorité des participant.e.s, ce qui a généré des débats plus clivants.

² La « sentina » est une monnaie-temps interne à Troc et Co que peuvent s'échanger les adhérent.e.s. Une heure de service rendu équivaut à 60 sentinas qui peuvent également servir à payer une heure de service reçu. Elle peut aussi s'utiliser pour l'achat de biens entre adhérent.e.s.

CONCLUSION

Le cas de Grande-Synthe illustre ainsi un enjeu récurrent dans les dynamiques de territoire portant une transition écologique et sociale : celui de leur gouvernance. Ces dynamiques émergent souvent sous l'impulsion d'une figure locale forte, se construisant grâce et autour de celle-ci, tant et si bien qu'elles apparaissent parfois comme un projet personnel peinant parfois à devenir un projet collectif. On peut ainsi noter le parallèle entre le projet de transition de Grande-Synthe et celui de Loos-en-Gohelle, porté par son maire, Jean-François Caron, lui aussi successeur (cette fois-ci direct) de son père à cette fonction. Cette observation soulève un certain nombre d'interrogations. Comment concilier cette éventuelle nécessité d'une personne motrice avec l'exigence d'horizontalité et de démocratie portée par les valeurs écologiques et sociales dont ces dynamiques se réclament ? Comment un projet tant lié aux engagements d'une seule personne peut-il lui survivre ?

Ces interrogations soulignent les enjeux d'inclusivité auxquelles font face ces dynamiques territoriales novatrices nées de la volonté d'une personne.

Construire une dynamique collective suppose d'intégrer des démarches participatives le plus tôt possible dans la réflexion sur la gouvernance et les modes d'organisation politique. Ce processus d'inclusion et d'essaimage peut être long, et risque d'apporter de la complexité au projet. Pour autant, il peut être porteur de nombreux avantages en termes de résilience pour la dynamique de transition (notamment politiquement), de prise en compte des divers besoins des habitant.e.s et de leur territoire, d'acceptabilité des évolutions engagées. Plus largement, une gouvernance inclusive a une vertu pédagogique et morale importante, en faisant de chacun et chacune un.e acteur.trice de la transformation de son territoire vers un modèle plus durable. Nombre d'actions menées à Grande-Synthe et à Dunkerque impliquent déjà les citoyen.ne.s et contribuent ainsi à leur encapacitation face aux enjeux écologiques. Pour autant, les enjeux d'inclusivité restent prégnants au sein de ces actions locales. Ces exemples invitent donc à mûrir notre réflexion collective sur le moyen d'utiliser ces politiques urbaines comme de véritables leviers de mobilisation et d'*empowerment*.

La Maison de l'Environnement, structure parapublique regroupant les associations environnementales du territoire et oeuvrant pour sensibiliser les habitant.e.s





Participation

Démocratie



2. TRANSVERSALITÉ DES TRANSITIONS



À gauche : Jean-Christophe Lipovac présentant l'aménagement cyclable de Grande-Synthe
À droite : un bâtiment passif, illustration de la politique de rénovation thermique

Jean-Christophe Lipovac, directeur de cabinet sur la transition écologique et sociale à la ville de Grande-Synthe, a insisté sur "l'approche intégrée" de son cabinet. La transition se veut en effet à la fois écologique et sociale. Elle entend à la fois répondre à l'urgence environnementale, et perçoit l'écologie comme un moyen de répondre à la crise économique d'un territoire historiquement dépendant du secteur industriel.

Au niveau de la ville de Grande-Synthe comme du Dunkerquois, les acteur.rice.s que nous avons rencontrés ont dit et répété l'importance, pour répondre aux problématiques de leur territoire, de penser la transition comme une dynamique transversale et décloisonnée.

À GRANDE-SYNTHE...

La ville de Grande Synthe s'est en effet étendue pour et par rapport à l'industrie. Elle s'est construite pour répondre aux besoins de main d'oeuvre de l'industrie sidérurgique, et a ainsi grandi « comme un champignon » dans les décennies d'après-guerre. En 1971, le maire René Carême décide de doubler les impôts de manière à développer et améliorer le cadre de vie tout en insérant dans les processus de décision politique une logique participative. L'objectif est alors de mettre en oeuvre une « gestion écologique de cette expansion qui prenne en compte les usages des habitants », précise Jean-Christophe Lipovac.

Comme indiqué en introduction, 29% de la population grand-synthoise est au chômage, 31% vit sous le seuil de pauvreté. En plus d'être polluante, l'industrie pose également aujourd'hui le problème de n'être plus suffisamment source d'emplois. Le discours des acteur.rice.s que nous y rencontrons est clair : **la transition - la réponse - doit lier l'enjeu environnemental et social**. La ville améliore la qualité énergétique des logements et des bâtiments publics, et prône de nouveaux modes de construction avec des matériaux durables (rénovations de quartiers, éco-quartiers). Elle travaille aussi à l'élaboration d'une nouvelle économie territoriale, pour assurer une pérennité des emplois locaux - non délocalisables, et s'oriente vers de nouveaux modèles économiques plus durables, comme par exemple l'économie solidaire ou l'économie circulaire (troc-éco, ferme urbaine multi-services). Cette transversalité se retrouve donc dans plusieurs politiques publiques notables.

SUR LE DUNKERQUOIS...

À la CUD : La même logique transversale est à l'oeuvre sur le territoire de la Communauté urbaine. Aux impératifs économiques et environnementaux est intégré l'enjeu sanitaire.

Les orientations en terme d'urbanisme font de la santé un des principaux prismes stratégiques. Partant du constat que le Dunkerquois souffrait d'une situation sanitaire dégradée - en atteste l'indice comparé de mortalité 27 points supérieur

à la moyenne nationale -, le service Urbanisme et Environnement de la CUD a estimé que le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat Déplacements (PLUi-HD) pouvait apporter des réponses pertinentes.

Delphine Capet, cheffe de ce service, nous a ainsi présenté l'esprit et les concrétisations du PLUi-HD de la CUD. **Celui-ci contient plusieurs axes d'action fondés sur une vision large de la santé** - celle de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) -, la définissant non pas comme une absence de maladie mais comme un état de complet bien-être physique, mental et social. Toujours pour justifier cette démarche sanitaire transversale, il est rappelé que les déterminants de la santé relevaient à 20% du système de soins, à 20% des comportements individuels, et à 60% de l'environnement global.

Ainsi, le PLUi-HD s'articule autour de plusieurs axes stratégiques intégrés, comme par exemple la mobilité (développement des déplacements actifs, gratuité des transports publics), les soins (maillage des équipements médicaux), le paysage (poursuite du verdissement de l'agglomération). Le cadre de vie est ainsi présenté comme une réponse concrète au manque d'accès aux soins de premiers recours (généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, dentistes).

À l'AGUR : A l'agence d'urbanisme Flandre-Dunkerque (AGUR), Laurent Renavand a également insisté à plusieurs reprises sur la nécessité de penser la transition de façon intégrée. L'objectif pour l'AGUR est en effet de construire une vision globale des transitions, et d'ainsi dépasser les objectifs contradictoires de différents types de transitions. Par exemple, il est nécessaire de ne pas opposer l'emploi et la transition écologique.

Une réponse apportée par l'AGUR au défi environnemental est ainsi la diversification économique. **Selon Laurent Renavand, "le but est d'utiliser l'argent de l'industrie pour développer les autres pans de l'économie", via plusieurs stratégies**, comme l'appui de l'économie tertiaire (fablabs, soutien aux start-ups), l'attractivité touristique et résidentielle, la qualité de vie, le positionnement en tant que territoire de l'industrie du futur, et le positionnement sur la transition énergétique.

La région et la rev3 : Ces considérations au sujet de la transition se sont diffusées au niveau régional, et ont permis aux Hauts-de-France de se positionner sur une dynamique présentée comme innovante. La réponse économique - industrielle en l'occurrence - au défi environnemental s'est en effet concrétisée au niveau régional dans le programme de la troisième révolution industrielle, alias rev3, élaboré en étroite collaboration avec

Jeremy Rifkin, en cours depuis cinq ans. L'objectif est de faire des Hauts-de-France, à l'horizon 2050, une région compétitive mondialement avec une économie décarbonée. Une fois cette stratégie transversale établie, « le défi est alors de créer un référentiel pour repenser la ville, et les modèles de villes, et prisme de la rev3 », travail auquel s'attèle désormais l'AGUR.

LA « TRANSITION », NOUVEAU MOT-VALISE DES POLITIQUES URBAINES ?

La recherche d'une "transition" plurielle, ou de plusieurs transitions, interroge le sens-même du terme, qui semble être à certains égards utilisé pour signifier tout au plus une évolution. Les démarches d'écologie industrielle aujourd'hui engagées par la Communauté urbaine et la région représentent un changement dans les manières de penser la stratégie industrielle, mais ne s'inscrivent pas dans une vision à long-terme de transition écologique défendue par ailleurs.

Tout comme l'expression "développement durable", le terme de transition semble être progressivement vidé de sa substance, et semble invoqué pour justifier des tendances parfois contradictoires. Le projet de Territoire d'Innovation de Grande Ambition (TIGA), porté par la CUD, est symptomatique de cette tendance. A travers celui-ci, la Communauté urbaine entend devenir un "démonstrateur de l'industrie du futur", confortant ainsi la logique de développement industriel qui a caractérisé le territoire depuis l'après-guerre, mais avec comme objectif de décarboner sa production. Outre l'impossibilité physique d'un découplage absolu entre croissance économique et réduction des émissions de gaz à effet de serre, la notion de résilience peine à s'imposer dans les stratégies communautaire et régionale.

Ces dynamiques doivent vraisemblablement nous inciter à la prudence sur l'usage et l'acceptation de la notion de transition, qui avec la médiatisation et la popularité croissante du mouvement des "Transition Towns", pourrait permettre aux métropoles comme aux industries de légitimer des logiques croissancistes.

3. TRANSPOSABILITÉ ET PÉRENNITÉ DU MODÈLE

Grande Synthe est présentée et se présente comme un modèle de ville en transition. Elle se distingue en effet par sa volonté de créer un nouveau modèle d'action municipale engagée grâce à une forte mobilisation politique en faveur de l'accueil des migrant.e.s sur son territoire ainsi que d'une écologie au service des populations défavorisées. Cet engagement a abouti à des structures uniques en France (comme l'Université populaire) et des actions phares (comme les cantines 100% bio ou le réseau de transport public gratuit). Puisque la collectivité est considérée comme un modèle, il est nécessaire d'interroger à la fois la répliquabilité et la pérennité de celui-ci. Pourquoi et comment ce modèle fonctionne-t-il à Grande-Synthe - et pourrait-il fonctionner ailleurs ?

UNE PERSONNALITÉ FORTE ET MEDIATISÉE AUX COMMANDES D'UN AMBITIEUX PROGRAMME D'ÉCOLOGIE POLITIQUE

L'engagement écologique, humanitaire et social qui caractérise la commune de Grande-Synthe est essentiellement le fait de Damien Carême, maire de la ville depuis 2001, épaulé par son équipe municipale. Également vice-président de la CUD à la transformation écologique et sociale en charge de la stratégie de transition de l'intercommunalité, Damien Carême est l'initiateur d'une démarche de réflexion autour du thème de la transition sur son territoire. Si les autres élu.e.s ne partagent pas son bord politique ni ses opinions, ils ont néanmoins été amenés à reconnaître la nécessité de repenser le modèle de développement de leur territoire, fragilisé face au déclin des industries qui constituent son ADN.

Damien Carême a également su asseoir sa légitimité au sein de la Communauté urbaine de Dunkerque à travers une médiatisation croissante de sa personne et des actions menées à

Grande-Synthe. La diffusion en *prime time* de son débat avec Nicolas Sarkozy dans l'Emission politique, la publication de son livre autobiographique, la parution du film documentaire de Béatrice Camurat-Jaud, ou encore la plainte déposée par la Ville de Grande-Synthe contre l'Etat pour "inaction en matière de lutte contre le changement climatique", furent autant de coups de projecteurs sur la ville, conférant une visibilité et un poids politique considérable à son maire.

Damien Carême, fort de son engagement et de sa médiatisation, apparaît donc comme un adjuvant de la dynamique de transition qui s'est engagée sur le territoire, gage d'une réflexion et d'une action systémiques. **Cela tend à souligner le besoin de personnalités politiques locales prêtes à s'engager pour l'écologie sociale pour que des actions similaires émergent dans d'autres collectivités.**

Néanmoins à Grande-Synthe, la position de pilier du maire soulève une interrogation partagée par l'intégralité des acteurs rencontrés quant à la pérennité de la politique engagée. Damien Carême se présente en effet aux élections européennes de mai 2019 et l'incertitude autour de sa succession politique à la tête de la mairie reste entière. Ainsi, la poursuite de la dynamique impulsée depuis vingt ans à Grande-Synthe est loin d'être acquise.

UN CONTEXTE FINANCIER SINGULIER PERMETTANT LA MISE EN PLACE DE POLITIQUES PUBLIQUES D'ENVERGURE

Grande-Synthe s'est construite autour des industries et cette identité, en plus de façonner son paysage, structure également ses ressources financières. **Du fait de la présence d'industries lourdes de grande envergure, la commune de Grande-Synthe, ainsi que des villes de l'agglomération**

© Franz-Josef Molitor



ArcelorMittal est l'un des principaux contributeurs au budget de l'agglomération et de Grande-Synthe à travers les taxes

(Dunkerque, Gravelines par exemple), bénéficient de revenus très importants générés par les taxes payées par les entreprises, ce qui en fait l'une des intercommunalités les plus riches de France, malgré des statistiques socio-économiques très basses.

La précarité d'une partie importante de la population justifie une intervention étatique d'envergure autour du renouvellement urbain, le quartier de Courghain et de l'îlot des Peintres étant en convention ANRU dans la commune. L'État participe donc au volet renouvellement urbain de la politique municipale de transition en finançant des projets de logements sociaux performants en termes d'émissions de gaz à effet de serre et de consommation énergétique.

Cette base de revenus, combinée à l'engagement politique, permet de mettre en oeuvre des politiques sociales plus développées qu'ailleurs. Les exemples types en sont le réseau de bus gratuit (permis par un gros versement transport de la part des industries), ou l'Université populaire. De même, l'instauration d'un revenu minimum social garanti à Grande-Synthe, annoncée par Damien Carême lors de ses vœux pour l'année 2019, représente un coût important que les taxes sur les industries permettent de couvrir. **La répliquabilité semble donc limitée puisque la réussite du modèle tient beaucoup à l'identité économique spécifique du territoire : les industries sont à la fois le plus grand facteur de vulnérabilité du territoire mais aussi sa plus grande ressource.**

CONCLUSION : QUELLE PERENNITE ET TRANSPORABILITE POUR LE MODELE DE GRANDE-SYNTHE ?

Tous les intervenant.e.s rencontré.e.s s'accordent sur le fait que la présence des industries - à part peut-être la centrale nucléaire, française - n'est pas éternelle, surtout dans un contexte mondialisé où les territoires sont totalement dépendants des décisions prises dans un conseil d'administration international, qui peuvent faire fermer l'usine du jour au lendemain. Les fermetures d'usines sont d'ailleurs une trajectoire constante depuis les années 70 sur le territoire du Dunkerquois, ce qui laisse seulement 3 ou 4 industries porteuses de tout le bassin d'emploi (Centrale nucléaire, Arcelor-Mittal, ainsi que l'usine de production d'aluminium Rio Tinto). La perspective d'une taxe carbone renforcée sur les entreprises pourrait notamment conduire à des délocalisations dans un futur plus ou moins proche, les entreprises souhaitant minimiser leurs coûts de production.

Les ressources financières ne sont donc pas garanties : c'est aussi une des motivations principales des élu.e.s pour un changement de modèle de développement pour le territoire. Si tant est que le modèle de Grande-Synthe soit dépendant

de ces ressources financières, il sera nécessaire de pouvoir les compenser par le développement d'un nouveau modèle économique soutenable pour la collectivité.

Finalement, qu'en est-il de la répliquabilité du système ? Damien Carême affirme que "oui, tout est applicable", dans l'émission *De cause à effets, le magazine de l'environnement* sur France Culture (émission du 21 Juillet 2018), en prenant comme exemple la visite d'Anne Hidalgo à Grande Synthe pour s'appuyer sur l'expérience de la municipalité avec son camp de migrant.e.s pour développer le camp de Porte de la Chapelle à Paris, pourtant pas en prise avec les mêmes enjeux. Ainsi, les actions en elles-mêmes sont répliquables dans la mesure où il est possible de retirer des principes d'action des actions menées, des principes "ombrelle". Selon le mouvement des "Villes en Transition", cela correspond à mettre en place des actions concrètes, tel que le développement de jardins partagés, d'une monnaie locale, de repairs cafés, d'achats locaux et collectifs etc, en s'appuyant sur des projets déjà existants. Cela signifie valoriser des réalisations déjà portées par acteur.rice.s, tel.le.s que des associations, un Agenda 21, ou des entreprises. Enfin, il s'agit d'encourager et favoriser la convergence entre les initiatives citoyennes, mais aussi avec les actions des pouvoirs publics sur le territoire.



La gratuité du réseau de transport en commun DK'Bus, enjeu majeur de transposabilité à d'autres territoires

transversalitat



des transitions

CONCLUSION

Grande-Synthe n'est certainement pas la plus représentative des Villes en Transition. Ayant hérité d'un large complexe industrialo-portuaire, la commune doit encore aujourd'hui composer avec cet état de fait, qui apparaît tantôt comme une contrainte (risque industriel, menace de délocalisation), tantôt comme un atout (manne financière liée aux taxes sur les entreprises, source d'emplois). Collectivité riche s'il en est, Grande-Synthe concentre parallèlement les difficultés socioéconomiques. Enfin, la ville a la particularité d'avoir à sa tête un maire volontariste. Si Damien Carême est indéniablement force de proposition, la prépondérance de son rôle n'est pas sans poser des questions en termes d'appropriation des enjeux par les habitant.e.s. De plus, son départ imminent laisse planer un doute sur l'avenir de la transition amorcée par Grande-Synthe.

Pour autant que le contexte local soit singulier et l'avenir incertain, des politiques urbaines alternatives, peu coûteuses et pensées de façon transversale, ont su faire leurs preuves sur le Dunkerquois. C'est le cas de projets concrets dont la replicabilité pourrait être envisagée, qu'il s'agisse de sensibilisation aux enjeux socio-environnementaux à travers des structures parapubliques (Maison de l'Environnement, Université populaire), de jardins ouvriers partagés permettant l'*empowerment* des classes défavorisées, ou encore des systèmes d'échange locaux fondés sur des logiques non marchandes (Troc et Co).

L'expérimentation et l'essaimage de telles politiques paraît désormais urgent afin de préparer la résilience des villes aux chocs systémiques, dont les crises économiques, les vagues migratoires et l'effondrement de la biodiversité sont les premiers symptômes. A travers le mouvement de la transition, il s'agit donc de faire émerger un nouveau récit, pouvant notamment s'appliquer aux villes en pertes d'habitant.e.s et/ou présentant d'importantes vulnérabilités. Néanmoins, il conviendra de rester vigilant.e vis-à-vis des risques de récupération du mot d'ordre de « transition », pouvant aisément donner lieu à des formes de greenwashing lorsque celui-ci est par exemple invoqué pour légitimer des logiques industrielles high-tech. En somme, la transition sera sobre, résiliente, bas carbone et accueillante, ou ne sera pas.

Contact

Mail : villes.decroissance@lilo.org

Facebook : [@villesetdecroissance](https://www.facebook.com/villesetdecroissance)



